

## Travail avec accompagnateur-trice

Dans le cadre de chaque discipline instrumentale (Bois, Cordes, Cuivres, Percussions) ou vocale, le cursus des élèves (tous niveaux confondus) comprend un travail individuel approfondi et suivi avec les pianistes-accompagnateurs, accompagnatrices



### Objectifs pédagogiques

#### 1er et 2<sup>nd</sup> cycles

- > DÉCOUVERTE DE LA PRATIQUE COLLECTIVE, PLAISIR DU JEU À DEUX
- > APPRENTISSAGE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOUTE : MISE EN PLACE, JUSTESSE, PHRASÉ, INTERPRÉTATION
- > DÉCOUVERTE DE LA PARTITION DE PIANO ET DE LA GLOBALITÉ DE L'OEUVRE
- > SENSIBILISATION AU TRAVAIL CORPOREL

#### 3ème cycle

- > FINESSE DE L'ÉCOUTE
- > CONSTRUCTION DE L'INTERPRÉTATION
- > CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LA PARTITION DE PIANO
- > ACQUISITION DE L'AUTONOMIE
- > PRÉPARATION À LA SCÈNE

#### PPES

- > IDEM 3ème CYCLE
- > PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Fonctionnement

- > Séances de travail individuel sous la conduite de l'accompagnateur, accompagnatrice (sans l'enseignant-e de chant ou d'instrument) :

Séances régulières (non hebdomadaires) sur le répertoire abordé en cours d'instrument ou de chant

Préparation des concerts, auditions, évaluations, concours et master-classes

- > Cours accompagnés au piano :

Travail en collaboration entre l'enseignant-e de chant ou d'instrument et l'enseignant-e accompagnateur

- > Le nombre de séances est déterminé par l'équipe pédagogique, en fonction du parcours de l'élève (en général, 2 répétitions avant chaque prestation publique)

## INFOS PRATIQUES

Renseignements auprès de l'enseignant-e de la discipline instrumentale ou vocale pour les modalités de fonctionnement

Contact accompagnateur/accompagnatrice : prénom.nom@conservatoire-lyon.fr

**PRÉVOIR LES SÉANCES DE TRAVAIL AU MOINS 15 JOURS À L'AVANCE**